



**Colloque**

**JARDINS  
CÔTÉ COUR**

**5 décembre 2023**

Au MOBE  
6 rue Marcel-Proust  
45000 Orléans

# Contexte

L'objectif de cette journée est de replacer le sujet de la cour (cour de château, de communs, cour urbaine, espaces contraints) dans la problématique de la réglementation, de l'artificialisation, de la gestion des sols et de la gestion de l'eau.

Y a-t-il une place pour la végétalisation et quelle est-elle dans ces aires souvent très minérales ?

## **9h45 - Ouverture**

Par Damien Leroy, chef du service de coordination Architecture et Patrimoines, DRAC Centre-Val de Loire

## **10h - Introduction**

Par Alexandre GADY, président de séance

## **SESSION 1 (matin)**

### **10h20 - Cours et communs des châteaux : une longue histoire enherbée**

Par Christophe MORIN

L'aménagement des abords du château reçoit, à l'époque moderne, un soin particulier : l'articulation de la séquence d'accès au logis, la végétalisation (ou non) et plus largement les matériaux utilisés dans ces cours renvoient à une hiérarchie précise bien remise en question depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Que doit-on en voir, pour quel usage et dans quel but ? Ces questions ont à voir avec le programme même du château, lieu de pouvoir avant de devenir villégiature aristocratique.

### **10h40 - La réglementation du code de l'urbanisme liée aux cours et jardins**

Par Adrienne BARTHÉLEMY

Les outils réglementaires de protection des traitements des espaces libres extérieurs ou des différents motifs composant le paysage culturel sont aujourd'hui relativement étendus. Seront exposés ceux prévus par le code de l'urbanisme, et leur usage possible dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU). Il sera par ailleurs montré que les outils de protections des cours et jardins sont essentiellement issus de la réglementation des Plans de sauvegarde de mise en valeur (PSMV) des Secteurs sauvegardés, documents d'urbanisme créés par Malraux pour préserver et valoriser les centres historiques. Cette réglementation a évolué récemment avec la loi LCAP du 7 juillet 2016 qui a créé les Sites patrimoniaux remarquables (SPR). Toutefois, à l'heure où la vie dans les centres anciens nécessite d'accentuer la végétalisation des sols et la création de plus d'ombrages, le caractère binaire de la légende nationale des outils de gestion des SPR semble devenir obsolète.

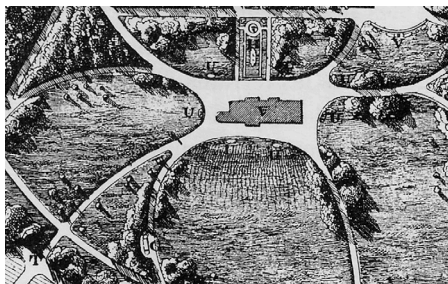
## **11h-11h30 : Pause café**

## 11h30 - Surprises et agrément

Variations autour de l'arrivée dans les domaines (1850-1918)

Par Stéphanie DE COURTOIS

La multiplication et la variété des arbres, fleurs et arbustes disponibles après 1850 a donné aux paysagistes et propriétaires un large éventail de possibilités pour concevoir et réaliser des séquences d'arrivée variées et pleines de surprises dans les domaines anciens ou récemment conçus. Après 1890, les modestes corbeilles, quoique précieuses dans la composition, se transforment en véritables parterres qui renouvellent la fonction des anciennes cours, avant de se voir souvent simplifier au XX<sup>e</sup> siècle. Textures, couleurs et formes, un nouveau dialogue s'engage entre l'architecture et les jardins qui l'entourent, pour allier mise en scène d'un statut social, fonctionnalité des usages, et recherches plastiques.



## 12h-12h30 : Questions aux intervenants du matin

-----  
**12h30-14h : Déjeuner**  
-----

## SESSION 2 (après-midi)

### 14h - La terre comme patrimoine

Par Emanuelle BOUFFÉ

Présentation de 2 exemples pour parler du manque de prise en considération des sols dans les projets paysagers. Souvent malmenés, quand ils ne sont pas déplacés, aucune loi ne les protège.

1. Château de La Roche-Guyon, la question du sol déplacé lors de la restitution du potager-fruitier à partir d'un plan daté de 1741 et de sa remise en culture. Une transition s'impose entre le chaos généré par les travaux et les premiers légumes.
2. IUT Paris rive de Seine : « Le retour de la terre », dans le cadre du 1% artistique, installation d'un jardin sur dalle. Enquête et observations sur la terre déplacée avec son lot de graines en dormance et comment en tirer

parti.

## **14h20 - La cour Vivienne de la BnF Richelieu à Paris**

*Hortus papyrifer* ou le retour du jardin

| Par Mirabelle Croizier & Antoine Quénardel

Du jardin du Palais de Mazarin à la cour Vivienne, en passant par le préau de la Bourse ou le jardin très architecturé de Labrouste, ce site a connu beaucoup de revirements en quatre siècles. Le retour du jardin a été l'occasion de questionner le statut de cette cour, classée espace vert protégé au PLU de la ville de Paris. Il s'agissait d'inverser un espace devenu très minéral en imaginant un véritable jardin, pour qu'il devienne la nouvelle porte d'entrée de ce grand site entièrement restauré et ouvert au public.



### **14h50-15h : Questions aux intervenants**

### **15h-15h20 : Pause**

## **15h20 - Le matériau pierre et les mortiers naturels à l'usage des cours**

| Par Benoit Coussement

Benoit Coussement propose un dialogue technique sur l'utilisation de la pierre et les pathologies associées à la gestion de l'eau et de la végétation. Entre l'horizontal et le vertical, les matériaux naturels comme la pierre sont certainement le meilleur moyen de concilier l'art de la végétation avec l'architecture d'hier et d'aujourd'hui.

### **15h40-16h : Questions**

### **16h - Clôture du colloque**



Hannah Assouline/opale:photo

## Alexandre Gady

Historien de l'architecture, professeur à Sorbonne Université et, depuis 2019, directeur de la mission de préfiguration du musée du Grand Siècle, projet porté par le département des Hauts-de-Seine.



## Christophe Morin

Maître de conférences à l'université de Tours, spécialiste des châteaux et des jardins à l'époque moderne. Ses travaux portent sur les communs et l'insertion spatiale de la demeure aristocratique dans le paysage ainsi que la valeur d'usage de l'architecture ancillaire.



## Adrienne Barthélemy

Architecte des Bâtiments de France, cheffe de l'UDAP du Loir-et-Cher (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine).



## Stéphanie de Courtois

Docteur en histoire de l'art, maître de conférence à l'ÉNSA Versailles, responsable du master Jardins historiques, patrimoine, paysage. Ses recherches portent sur les concepteurs de jardin aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et sur la restauration des jardins en Europe entre 1900 et 1950.



## **Emmanuelle Bouffé**

Artiste, paysagiste et jardinière. Diplômée de l'École nationale d'art de Nice et de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, elle croise sa pratique artistique avec des activités de paysagiste et de jardinière. Elle a enseigné le « Potager naturel » et l'écologie à l'École du paysage de Versailles et intervient auprès d'étudiants en Carrières sociales à l'IUT de Paris Rive de Seine.



## **Mirabelle Croizier**

Mirabelle Croizier est architecte du patrimoine diplômée de l'École de Chaillot. Titulaire d'un master en histoire de l'art et en archéologie, et du DESS Patrimoine archéologique monumental, elle est maitresse de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.



## **Antoine Quénardel**

Antoine Quénardel est paysagiste, diplômé de l'École du Breuil de la Ville de Paris en 1995 et de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles en 2000. Depuis 2007, il assure, avec Emmanuelle Bouffé, jardinière et paysagiste, une mission de suivi dans le cadre du projet de remise en culture du Potager-fruitier du château de La Roche-Guyon (95).

Mirabelle Croizier et Antoine Quénardel collaborent sur divers programmes de restauration, conservation ou création et mise en valeur de jardins, d'espaces publics en contexte patrimonial : jardins du palais des Papes à Avignon, jardins de l'abbaye de Noirlac, Parc Buffon à Montbard, Port Vauban d'Antibes... En 2023, ils ont livré le nouveau jardin de la Bibliothèque nationale de France sur le site Richelieu : *Hortus Papyrifer*.



## **Benoit Coussement**

Tailleur de pierre de formation et dirigeant de l'entreprise de maçonnerie et de taille de pierre Charpentier PM - DBPM.